

Cuba continuera à faire entendre sa voix de manière constructive à ce forum



Nous vous offrons le texte intégral du discours prononcé par le ministre cubain des Affaires étrangères ce 25 février devant le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève

Monsieur le Président,

75 ans après les atroces bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki et de la défaite du fascisme, la défense du multilatéralisme, du Droit international et de la Charte des Nations unies garde toute son actualité.

Malheureusement, l'unilatéralisme des États-Unis constitue une atteinte à la promotion et à la protection des Droits de l'Homme pour tous sur la planète.

Ne pas agir face à la menace étasunienne d'écraser la République bolivarienne du Venezuela, de déstabiliser la République du Nicaragua ou de détruire d'autres nations porterait préjudice aux intérêts de tous.

Leurs guerres non conventionnelles et leurs violations du Droit international enfreint systématiquement les droits à la paix et à l'autodétermination. Le néolibéralisme qu'ils imposent viole les droits économiques, sociaux et culturels et empêche la réalisation du droit au développement. Leur manque de volonté à faire face au changement climatique pose un défi existentiel à l'espèce humaine. La manipulation politique et la politique de deux poids, deux mesures, qu'ils appliquent entravent une véritable coopération internationale en matière de Droits de l'Homme.

Les États-Unis ont intensifié qualitativement l'application du blocus contre Cuba, un acte de génocide selon la Convention de 1948, une violation flagrante, massive et systématique des Droits de l'Homme de notre peuple.

Comme l'indique l'ignoble mémorandum du Département d'État du 6 avril 1960, ils se sont obstinés à vouloir faire plier notre peuple « par la faim et le désespoir ». L'application de mesures non conventionnelles visant à empêcher l'approvisionnement en carburant de notre pays a porté atteinte à tous les secteurs de la vie quotidienne des Cubaines et des Cubains, le transport public, l'éducation, la santé et l'alimentation. La pleine application de la Loi Helms-Burton renforce l'impact extraterritorial du blocus.

Ils ont ajouté des restrictions extrêmes aux voyages et aux liaisons aériennes entre les deux pays, affectant ainsi les familles cubaines et les résidents d'autres pays, ce qui viole le droit de voyager des Étatsuniens.

Par leur décision d'attaquer la coopération médicale internationale cubaine pour des raisons politiques, les États-Unis menacent la jouissance du droit à la santé de millions d'êtres humains qui en bénéficient sous différentes latitudes.

Avec la suspension de la coopération médicale cubaine imposée à plusieurs pays de notre seule région, la prise en charge médicale de 67 millions de personnes a été sérieusement affectée.

La communauté internationale reconnaît le professionnalisme et l'altruisme des plus de 400 000 coopérants cubains du secteur de la santé qui, en 56 ans, ont accompli des missions dans 164 pays.

L'ONU et l'OMS ont estimé que la coopération médicale cubaine a apporté une contribution fondamentale au succès de la lutte contre le choléra en Haïti et le virus Ébola en Afrique de l'Ouest.

La réponse de Cuba est ferme : sur la base de programmes intergouvernementaux légitimes de coopération, nous continuerons à sauver des vies et à garantir la santé et le bien-être, partout où nous serons appelés à le faire.

En dépit du blocus et de l'hostilité des États-Unis, Cuba progresse dans la construction d'une nation indépendante, souveraine, socialiste, démocratique, prospère et durable, fondée sur la capacité prouvée de résistance et de créativité de son peuple.

Cuba continuera à honorer ses engagements en matière de coopération internationale dans le domaine des Droits de l'Homme, en particulier les obligations qui lui incombent en vertu des instruments internationaux en la matière.

Cuba réaffirme son soutien au Conseil des Droits de l'Homme et a décidé de présenter sa candidature à cet Organe pour la période 2021-2023.

Je peux vous assurer que Cuba continuera à faire entendre sa voix de manière constructive à ce forum, avec son expérience de pays en développement qui plaide pour le dialogue et la coopération, contrairement aux approches coercitives et à la sélectivité, en faveur de la promotion et de la protection de tous les Droits de l'Homme pour tous.

Je vous remercie.

Tiré de Granma international

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/exclusivas/215364-cuba-continuera-a-faire-entendre-sa-voix-de-maniere-constructive-a-ce-forum>



Radio Habana Cuba